

RUE DE LA BRETONNIERE : BIENTOT UN NOUVEAU VISAGE

Plusieurs collectifs vont être construits rue de la Bretonnière. « Nous faisons le choix du renouvellement urbain pour préserver les espaces naturels agricoles et forestiers tout en continuant à accueillir la population dans notre ville » explique Claire Bridel, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et du développement durable.

Une convention avec l'EPF Bretagne

Une partie du foncier sur lequel s'est développé le projet a été portée par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, suite à une convention signée en 2012. L'EPF Bretagne s'est porté acquéreur du foncier au gré des ventes dans l'optique de revendre les parcelles à des promoteurs.

250 logements

Au total, 5 projets, portés par différents promoteurs et bailleurs, verront le jour. Le premier projet, à l'angle de la rue de Rennes et de la rue de la Bretonnière, est en cours d'achèvement. La pose de la première pierre du deuxième collectif interviendra dans les prochaines semaines, et les trois autres démarreront au fil de la commercialisation. Au total, 250 logements et 1500 m² d'activités seront créés. Dans le détail, 55 % des logements seront en accession libre, 25 % en locatifs sociaux (dont

une vingtaine de logements destinés à l'accueil de jeunes actifs et de seniors) et 20 % en location accession. « Le logement est une problématique partagée par de nombreux habitants. C'est pourquoi nous avons à cœur de proposer une mixité de logements, permettant ainsi l'évolution du parcours résidentiel ».

Réaménagement de la rue de la Bretonnière

L'arrivée d'une nouvelle population entraînant des besoins supplémentaires en termes d'équipements publics, les promoteurs ont versé au total plus d'un million d'euros à la Ville, qui ont été fléchés vers la construction de la salle de sports et le réaménagement de voies.

Afin d'adapter la voirie à cette nouvelle population, une étude de réaménagement de la rue de la Bretonnière est en cours.

Logement aidé : vous y avez peut-être droit !

Près de la moitié des Liffréens sont éligibles aux aides pour financer leur premier achat. Les logements en location accession (PSLA) permettent ainsi de bénéficier d'un prix plafonné, sous conditions de ressources. Renseignement sur www.financement-logement-social.logement.gouv.fr.

CONTACT PRESSE

Julien Vautier
Responsable communication
julien.vautier@ville-liffre.fr
02 57 21 85 27